

moyen de planches mobiles. Ces bains étaient fréquemment employés du temps de Snorro Sturleson, pour la cure de différentes maladies; aujourd'hui, on en fait rarement usage. L'eau chaude ne sert qu'à laver les vêtements et courber le bois et les cercles des barriques. Il y a près de là une étuve construite en terre, au-dessus d'une source bouillante, couverte d'une couche de rocher si mince, que la vapeur sèche qui s'en exhale est très-forte et ne tarde pas à causer une transpiration considérable; j'y entrai en rampant sur les mains et les pieds, par un passage d'une quinzaine de pieds de longueur; je n'y pûs pas rester long-temps.

« Nous revînmes à Hvamœre par une route différente de celle que nous avons suivie en venant; le pays que nous parcourûmes était fertile et peuplé. Le 4 août, je retournai à Inderholm, en traversant la forêt de Skardsheïdi; les arbres du centre sont plus grands que je ne l'avais supposé: les plus hauts s'élèvent à une douzaine de pieds; leur diamètre, à leur pied, est de cinq à six pouces: ce sont des bouleaux; leurs châtons se développaient en ce moment. En sortant de ce bois verdoyant, il fallut traverser un espace considérable couvert de neige; des ruisseaux qui, peu de jours auparavant, coulaient sur les flancs du Skardsheïdi, étaient déjà gelés, et dessinaient, sur

la surface noire des rochers, autant de lignes de glace dont la vue paraissait réellement singulière dans cette saison.

« En nous rapprochant du bord de la mer, nous avons vu un grand nombre de grands blocs de pierres, épars dans la plaine; c'est le repaire ordinaire des aigles; ces oiseaux y sont si communs, que j'en aperçus cinq, perchés à la fois sur les rochers peu éloignés de nous; et si peu farouches, qu'ils ne bougent pas, quand ils voyent qu'un homme est encore éloigné d'une centaine de pieds. Mon chien ne les mit en fuite que lorsque, s'étant avancé jusqu'à une soixantaine de pieds, il eut commencé à aboyer. Les aigles et les corbeaux commettent de grands dégâts parmi les troupeaux de moutons, notamment aux printemps, en enlevant les agneaux.

« La route pour aller de Reikiavik à Inderholm par terre, avait été si fatigante, que M. Stephensen, ayant fait préparer un canot, s'y embarqua avec moi pour me reconduire: son frère, un de leurs parens, magistrat à Leera et leurs fils aînés nous accompagnèrent. Les rameurs avant de remuer l'aviron, ôtèrent leurs chapeaux et adressèrent chacun en silence leur prière à Dieu pour qu'il bénit notre voyage. Durant notre traversée, un requin vint si près de notre canot, qu'il causa quelques inquiétudes. On alla un peu plus vite et

le monstre se contenta de nous suivre à quelque distance.

« J'avais effectué tranquillement mes courses dans l'intérieur de l'Islande, et cependant il s'était passé, peu de jours après mon arrivée dans cette île, des événemens qui, parmi un peuple moins doux et moins paisible, auraient pu compromettre gravement la sûreté d'un étranger et l'exposer sans cesse à de grands dangers; le pays avait éprouvé une révolution; mais il faut, pour l'intelligence de cet événement, reprendre les faits d'un peu plus haut.

« L'Islande, par son climat, sa situation, et l'extrême stérilité de son sol, est obligée de dépendre des pays étrangers pour une grande partie des subsistances dont elle a besoin. Le Danemark auquel elle appartient, et la Norvège les lui fournissaient, mais la guerre qui éclata au mois d'août 1807, entre ces contrées et la Grande-Bretagne, rendit leurs communications avec l'Islande très-précaires, et les malheureux habitans de cette île éprouvèrent la plus grande difficulté à subvenir à leurs nécessités les plus pressantes.

« Sensible à l'état misérable de cette île qui ne pouvait lui nuire, le gouvernement britannique consentit à la regarder comme neutre, et grâce à la généreuse intervention de sir Joseph Banks, accorda des licences aux vaisseaux danois qui

voudraient y transporter des vivres et d'autres objets de première nécessité, il permit aussi aux navires anglais d'y commercer.

« Les intentions bienveillantes du cabinet britannique, n'ayant pas été annoncées par une publication officielle, ne furent d'aucun secours aux Islandais, et n'empêchèrent pas les déprédations des corsaires; l'un d'eux ayant débarqué dans l'île en 1808, enleva de la caisse publique 36,000 rixdallers destinées à l'entretien des écoles et au soulagement des pauvres.

« M. Phelps, négociant de Londres, se conduisit bien différemment. Apprenant qu'une grande quantité de productions de l'Islande et notamment du suif, se trouvait dans les ports de l'île, prête à être exportée; il conçut aussitôt le projet d'ouvrir des relations commerciales également avantageuse aux deux pays. Il frêta le *Clarence* et y embarqua une cargaison composée de farine de seigle, de pommes-de-terre et de sel, avec un peu de tabac, de rhum et de sucre; se gardant bien d'expédier des marchandises manufacturées, pour qu'on ne l'accusât pas de vouloir faire de l'Islande, un dépôt d'objets prohibés et destinés ensuite à être envoyés par contrebande sur le continent. Ce navire était muni d'une lettre de marque, mais, pour preuve des intentions honorables de M. Phelps, il fut stipulé, avec le pro-

priétaire, que le capitaine M. Jackson ne s'emparerait d'aucun navire, soit dans les ports de l'île, soit à la vue des côtes, sous peine d'une amende de 8,000 sterling.

« M. Phelps avait mis à bord, en qualité de subrécargue, M. Savigniac, un de ses compatriotes qui jouissait de sa confiance, et M. Jørgensen, danois de naissance, qui avait jadis servi dans la marine anglaise, et qui, retourné dans son pays, avait été fait prisonnier depuis le commencement de la guerre actuelle. Il était libre sur parole. C'était lui qui avait donné à M. Phelps la première idée de cette expédition ; comme il connaissait la langue et les affaires du pays, il devait naturellement être très-utile.

« Le *Clarence* partit de Londres à la fin de décembre 1808, et aborda l'Islande au mois de janvier de l'année suivante. Quoique l'île ressentit un besoin pressant des objets qui formaient la cargaison, les autorités ne voulurent permettre de rien débarquer ; les lois le défendaient. M. Savigniac ne voulant pas en venir à des extrémités, se disposait à remettre à la voile pour l'Angleterre, lorsque les habitans manifestèrent si vivement leur désir de voir apporter les marchandises à terre, que, pour ramener les agens du gouvernement au sentiment de leur devoir, il crut devoir dispenser le capitaine Jackson de la clause de la

charte-partie, qui lui interdisait de faire des prises en Islande, et il commença les hostilités en s'emparant d'un brig danois qui venait d'arriver de Norvège avec des vivres. Les officiers du gouvernement craignant que d'autres actes du même genre ne vinsent à se renouveler, se virent dans la nécessité de conclure une convention qui permettait aux habitans de commercer avec M. Savigniac ; mesure illusoire, parce que les Islandais, intimidés par les agens de l'autorité, n'osèrent rien acheter des Anglais. Tout passa donc comme auparavant par les mains des facteurs danois, qui ne firent l'achat que de ce dont ils avaient besoin immédiatement, pour leur monopole. M. Savigniac ne put non plus trouver personne qui voulut lui vendre des productions du pays. Ainsi, déçu dans ses espérances, il prit le parti de rester dans l'île pour prendre soin de sa cargaison, se flattant que les circonstances deviendraient plus favorables. M. Jørgensen retourna en Angleterre avec le *Clarence* qui était sur son lest ; le navire danois fut rendu à ses propriétaires.

« Ces événemens s'étaient passés pendant l'absence de M. le comte Tramp, gouverneur de l'île. Quand on l'en instruisit, à son retour de Copenhague, le 6 juin 1809, il fut mortifié de ce qu'on avait conclu une convention avec une personne qui n'était pas revêtue d'un caractère public ;

cependant il ne songea pas à restreindre les droits qu'elle accordait aux Anglais. Bientôt la corvette britannique le *Rower*, étant arrivée sur la côte d'Islande, M. le comte Tramp eut l'occasion de prouver la sincérité de ses intentions et de rendre un service essentiel aux insulaires, en fixant d'une manière invariable les objets en litige; il signa donc le 16, avec le capitaine Nolt qui commandait ce bâtiment, une convention portant que les sujets britanniques auraient la facilité de commercer dans l'île pendant toute la durée de la guerre, et qu'en même temps ils obéiraient aux lois danoises. Le comte donna aussitôt d'imprimer cette convention en nombre suffisant, pour qu'elle put être affichée au plutôt dans toutes les parties de l'île. Comme il n'y a qu'une imprimerie dans l'île, et qu'elle est à quelques milles de distance de Reikiavik, il devait nécessairement en résulter des délais pour la publicité de la convention, c'est pourquoi le comte, afin d'obvier à cet inconvénient, en notifia le contenu aux principaux officiers, et leur enjoignit de la faire connaître dans leur voisinage. Par une cause difficile à expliquer, la proclamation n'était pas encore imprimée le 21 juin, et à cette époque il en fut répandu dans toute l'île, une autre qui défendait sous peine de la vie, de trafiquer avec les Anglais; elle avait été mise sous presse pendant l'absence

du comte, mais gardée jusqu'à son arrivée, et sans doute n'avait vu le jour que par ses ordres.

« Sur ces entrefaites, M. Phelps avait préparé un second armement mieux combiné que le précédent, et qui, conçu sur un plan plus vaste, devait réparer les pertes occasionées par celui-là. Pour être plus sûr du succès de son entreprise, il s'embarqua sur la *Margaret and Ann*, navire qu'il venait de charger. Ce fut sur ce navire que je passai en Islande; M. Phelps prit avec lui M. Jørgensen.

« Le *Rower* était parti depuis trois jours, lorsque nous laissâmes tomber l'ancre devant Reikiavik, le 21 juin. M. Savigniac vint aussitôt à bord, et informa M. Phelps des obstacles que le commerce des Anglais éprouvait, ainsi que de l'arrivée de M. le comte Tramp et de la convention qu'il avait signée avec le capitaine Nolt. M. Phelps, d'après cet avis, resta plusieurs jours sans rien débarquer de sa cargaison, espérant que la convention lui serait remise officiellement, ou que du moins il la verrait affichée à Reikiavik. Il n'en fut rien: au contraire la proclamation prohibitive continuait à être regardée comme étant en pleine vigueur; elle ne fut nullement révoquée; de sorte que le mois de juin, époque à laquelle les insulaires ont coutume de venir à Reikiavik pour faire des échanges, se passa sans qu'on en

vit arriver beaucoup ; tous craignant naturellement de s'exposer au châtement dont ils étaient menacés, quoique sachant bien que les Anglais seuls pouvaient leur procurer les objets dont ils avaient besoin.

« M. Phelps sentant que les délais apportés à la publication de la convention étaient extrêmement préjudiciables à ses intérêts ; prit un parti hardi. La *Margaret and Ann* avait été expédiée avec une lettre de marque, il ordonna au capitaine Liston qui la commandait, d'en faire usage pour s'emparer de la personne du gouverneur et le retenir prisonnier, et en même temps de prendre le navire *L'Orion* qui appartenait au comte Tramp, et avait une licence du gouvernement britannique. M. Jørgensen prétendait qu'il ne pouvait plus jouir de la sûreté qu'elle lui garantissait, parce qu'il avait d'abord transporté sa cargaison en Norvège, où il l'avait vendue, et en avait acheté une autre pour l'Islande. Sans doute M. Phelps ignorait qu'une partie de cette cargaison, montant à 6,000 rixdallers devait être distribuée gratuitement parmi les Islandais malheureux.

« En conséquence des ordres qu'il avait reçus, M. Liston fit débarquer douze de ses matelots bien armés, et les ayant placés à la porte du gouverneur, il entra avec M. Phelps dans son appartement, et lui déclara qu'il le faisait prison-

nier ; le comte ne put opposer aucune résistance. Ensuite le capitaine Liston ferma la porte du bureau du comte, et lui permit d'y apposer son cachet, puis le mena à bord du navire. Tout cela se passa publiquement, un dimanche après midi, à l'issue du service divin. Plusieurs Islandais se promenaient en cet instant dans la plaine, vis-à-vis la maison du gouverneur ; ils tenaient à la main la longue perche armée de fer dont ils se servent pour marcher sur la neige, et qu'ils auraient pu employer comme arme offensive ; cependant ils restèrent spectateurs impassibles, tandis que la moitié d'entre eux aurait suffi pour mettre à la raison les hommes placés en sentinelle à la porte du gouverneur.

« Lorsque M. Phelps eut fait ce coup, il réfléchit que, comme particulier anglais, il n'était pas en son pouvoir d'établir ni même de maintenir dans l'île une forme quelconque de gouvernement, sans le consentement du sien ; néanmoins il reconnaissait la nécessité d'instituer une autorité régulière avant d'adopter des mesures décisives pour le bien de l'île. Il fut donc décidé que M. Jørgensen n'étant pas sujet du roi de la Grande-Bretagne, ni responsable de ses actions au gouvernement de ce pays, prendrait le commandement en chef. Il commença aussitôt l'exercice de son pouvoir en publiant une proclamation.

Le premier article déclarait que l'autorité du Danemark en Islande n'existait plus ; le quatrième ordonnait aux habitans de délivrer leurs armes et leurs munitions ; ainsi que les clefs des magasins et des boutiques , l'argent , les comptes et les papiers appartenant au roi de Danemark et aux sujets danois ; d'autres articles enjoignaient à ceux-ci de rester dans leurs maisons , et défendaient d'avoir la moindre communication avec eux ; le neuvième menaçait ceux qui contreviendraient à ce décret , d'un jugement devant une commission militaire , suivi de l'exécution en deux heures de temps ; d'autres promettaient à tous les Islandais une tranquillité permanente et une félicité inconnue jusqu'alors.

« Pour leur assurer la jouissance de cette félicité , une autre proclamation qui parut dans la soirée alla beaucoup plus loin. En voici les principales dispositions : « L'Islande forme un état libre et indépendant du Danemark ; il sera établi une forme de gouvernement républicaine semblable à celle qui existait avant que l'île fut réunie à la Norvège ; mais en attendant que les représentans du peuple puissent la décréter , les autorités existantes resteront en activité ; le pays sera mis en état de défense ; les sommes dues aux négocians danois ne leur seront pas payées , et il est défendu d'avoir aucune communication avec

les navires de cette nation. Les impôts sont diminués de moitié jusqu'au 1^{er} juillet 1810. La sûreté des personnes et des propriétés , et le paiement des pensions étaient garantis ; les danois qui ne se mêleront pas des affaires publiques , jouiront de la même protection. Le nombre des représentans était fixé à huit ; le pavillon national était bleu avec trois morues en blanc , fendues. Il ne tarda pas à flotter sur un des magasins de Reikiavik.

« Dès ce moment , la maison du gouvernement fut occupée par Jørgensen ; le scellé fut levé et toutes les affaires publiques furent expédiées dans le bureau ordinaire. Tous les fonctionnaires publics continuèrent à être payés. Les principaux ne donnèrent pas leur démission ; mais quelques-uns témoignèrent leur mécontentement de la constitution républicaine qu'il était question d'établir. Il leur semblait absurde qu'une île à laquelle la nature a refusé toute sorte de ressource interne fût déclarée indépendante. Cependant quelques prêtres des environs de Reikiavik se réunirent en synode et signèrent une déclaration qui exprimait leur satisfaction de ce qui s'était passé , et leur disposition à soutenir le changement , en même temps exhortant toutes les classes du peuple à suivre leur exemple.

« Une troupe de huit hommes , c'était tout ce que l'on avait pu armer de sabres et de pistolets ,